



Enlever le nom du père et tronquer le nom d'usage...

Par **sooo**, le **11/01/2010** à **11:47**

Bonjour,
J'ai deux questions relatives aux noms de famille.
1) Mon compagnon porte le nom de famille de son père, père qu'il n'a jamais connu. Son nom d'usage est cependant "nom de sa mère - nom de son père" (parents non mariés).
Il voudrait porter uniquement le nom de sa mère. Je sais que cela nécessite une procédure avec avocat (et donc frais) et qu'il faut un "vrai" motif pour changer de nom. Est-ce que le fait que le père l'ait reconnu à la naissance mais n'ait jamais été présent après est un motif ?
Précision : le nom de la famille de la mère n'est pas très commun (déformation/faute d'orthographe d'un nom de famille commun), est-ce un argument supplémentaire ? comment prouver la rare fréquence de ce nom ?
Avez-vous des conseils ?
2) Je vais me marier avec mon compagnon. Puis-je prendre le nom de famille sa mère ?
Merci d'avance pour vos réponses.
Cordialement,
Sophie.

Par **MURRAY411**, le **23/01/2010** à **18:26**

Bonjour,
Je suis désolée je n'ai pas de réponse à votre question, cependant je suis dans le même cas que votre compagnon et j'aimerais faire comme lui et prendre en nom d'usage nom de la mère - nom du père. Comment a-t-il fait ? Et histoire d'abuser (-: ce nouveau nom d'usage est inscrit sur tous les papiers ? permis, CNI, passeport ?
Merci de votre aide,
bientôt